

Structures habilitées TIG

« Donner du sens à la peine exécutée »



ABC



Plan



Présentation
d'Anonymal

1



Qu'est-ce qu'un TIG ?

3



Le déroulement
d'une session

5



Le budget

7



Annexes

- o Focus : les kits = la trame du projet
- o Focus : le Fab Lab = les outils nécessaires au projet
- o Annexes : glossaire, exemple de plan de formation, exemple de projet...

9



Contexte et enjeux

2



Les objectifs du
projet

4



Les étapes de mises
en œuvre du projet

6



Le kit de réplication

8

Présentation d'Anonymal

- La Maison numérique

- Anonymal est une association créée en 1999 à Aix-en-Provence, installée et active au cœur du quartier prioritaire du Jas de Bouffan.
- L'activité de l'association se construit à travers deux pôles : une web TV citoyenne (anonymal.tv) et un EPN appelé la Maison du Numérique.
- Les locaux de l'association sont labellisés Fabrique de Territoire et disposent d'un fablab.
- L'association accueille des TIG depuis 2011. Elle a développé le premier TIG Pédagogique dans le numérique en décembre 2021 avec 20 personnes sous-main de la justice.



Contexte et enjeux

Le **Travail d'Intérêt Général (TIG)** est une peine alternative à l'incarcération qui consiste en un travail que la personne condamnée doit effectuer sans rémunération au sein d'une structure agissant dans l'intérêt collectif.

1. SANCTIONNER

2. REPARER

3. INSERER

4. SOCIALISER

5. PREVENIR

40 000 personnes
ont bénéficié d'un TIG en 2019

6%
des peines prononcées

80%
de réussite du TIG

2018

Le Ministère de la Justice a créé *l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle* avec pour mission de développer fortement la peine TIG et de centraliser l'offre et l'information à ce sujet

Fin 2022

Plus de **30 000 postes de TIG ouverts** (soit deux fois plus qu'en 2018).

2019

La durée maximale d'un TIG passe de **280h à 400h**.
Les possibilités de prononcer un TIG sont largement étendues.

Contexte et enjeux

L'illectronisme se définit comme le non-usage d'Internet durant les 12 derniers mois. Le terme désigne aussi une personne ne possédant pas les compétences numériques de base.

Le numérique devient inclusif lorsque trois conditions sont remplies :

- 1 Le numérique lui est accessible par des **équipements** et une connexion à Internet ;
- 2 Il maîtrise l'**usage** de ces équipements ;
- 3 Le numérique est un vecteur **d'insertion dans la société**.

NOTRE ENJEU : Donner du sens à la peine prononcée par un levier incontournable de notre société, le numérique.

Contexte et enjeux

Anonymal est reconnu comme un organisme de formation acteurs de la réinsertion professionnelle.

20 tigestes accueillis en 2020-2021,
en collectif, accompagnement sur le reconditionnement d'ordinateurs

2 phases :

1

Acquérir des compétences numériques développées.

2

Créer un objet tangible avec le numérique

1 projet de TIG pédagogique collectif
pour le Service Pénitentiaires d'Insertion et de Probation aixois.

3 TIG pédagogiques déjà réalisés :

5 personnes accueillis
sur la 1er session
novembre 2021

5 personnes accueillis sur
la 3eme session en
janvier 2023

3 personnes accueillis
sur la 2nd session
septembre 2022

Prochaine session
prévue en septembre
2023

NOTRE AMBITION : répliquer le projet dans les autres CD de la région, avec le soutien notamment de l'ANCT.

Objectifs

NOTRE OBJECTIFS GÉNÉRIQUES À UN TIG

1. Sanctionner le condamné à une peine, qui a du sens
2. Contribuer à l'insertion via un parcours de formation

OBJECTIF POUR LES « TIGISTES »

1. SAVOIR FAIRE :

- o Acquérir des compétences numériques
- o Développer un projet de création numérique utile au territoire
- o Valoriser une expérience sur son CV

2. SAVOIR ÊTRE : compétences sociales ; apprendre à travailler en groupe.

3. CONFIANCE EN SOI

OBJECTIF POUR LA STRUCTURE

Pourquoi est-ce un projet intéressant pour mon association ou mon entreprise ?

1. FAVORISER LA RÉINSERTION SOCIALE

2. RENFORCER LES VALEURS DE LA STRUCTURE

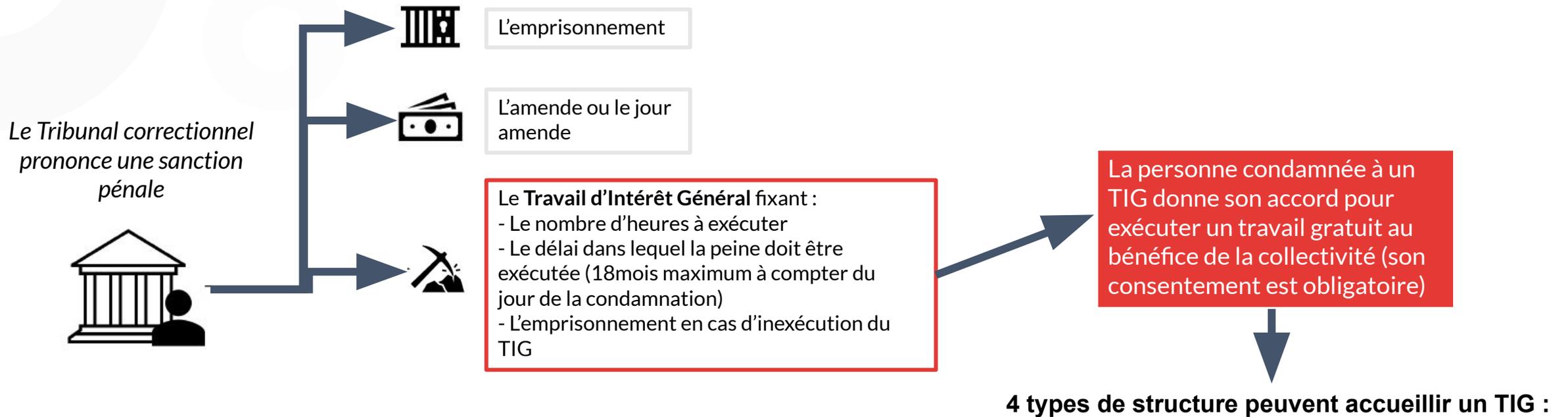
3. DÉVELOPPER UN PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

4. FAVORISER LE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Qu'est-ce qu'un TIG ? La réponse en vidéo !



TIG pédagogique



Le Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) et les éducateurs mettent en œuvre un parcours de TIG.

Exemple : exécuter 10 heures de TIG pédagogique sur les savoirs-être et la gestion des émotions, 70 heures auprès d'une collectivité en TIG individuel, 25 heures sur l'acquisition de savoir-faire en lien avec son projet professionnel en TIG Pédagogique (rédaction de CV, apprentissage des outils de bureautique).

Peuvent accueillir d'office

- Les personnes morales de droit public (collectivités, Etat, Hôpitaux)

Besoin d'une certification

- Les personnes morales de droit privé exerçant une mission de service public (SNCF, Enedis, La Poste...).
- Les associations.
- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les sociétés à mission sous certaines conditions.

TIG pédagogique

Les structures partenaires de l'administration pénitentiaire peuvent proposer 3 types de TIG :

INDIVIDUEL

Il est exercé par une seule personne auprès d'un seul tuteur.
Exemple : exécuter des travaux de manutention au sein d'une association.

COLLECTIF :

Il est exercé par plusieurs personnes auprès d'un ou plusieurs tuteurs.
Exemple : des travaux de désherbage de grande ampleur menés dans une forêt en zone rurale par exemple.

Un TIG pédagogique est toujours adossé à un TIG individuel



Un TIG pédagogique est généralement en groupe

PEDAGOGIQUE

Il est constitué par des activités de groupe centrées sur l'acquisition de savoir-être ou de savoir-faire auxquelles peuvent participer une ou plusieurs personnes en travail d'intérêt général.

Les 3 conditions pour être une mission d'intérêt général :



Au sein de la structure le Tigiste est accompagné par 3 acteurs identifiés



Le RESPONSABLE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL.
Il n'est pas considéré comme le tuteur.



Le / Les TUTEUR(S)

- **Le RESPONSABLE DE POSTE**
(ex : le directeur des services techniques, un cadre de l'association). Il assure le suivi administratif de la mesure. Il est l'interlocuteur privilégié du SPIP ou du STEM0 pour relater les incidents éventuels et rédiger le rapport de fin d'exécution transmis au conseiller pénitentiaire ou à l'éducateur référent de la personne condamnée.
- **L'ENCADRANT TECHNIQUE.**
Il assure l'encadrement au jour le jour des tâches exécutées par la personne condamnée. Il lui indique ainsi les travaux à exécuter et l'accompagne dans la réalisation de ceux-ci.

4 MISSIONS :

ACCUEILLIR

ACCOMPAGNER

ENCADRER

RELAYER

Pour soutenir les tuteurs dans l'exercice de leur mission, le ministère de la Justice met à leur disposition plusieurs outils

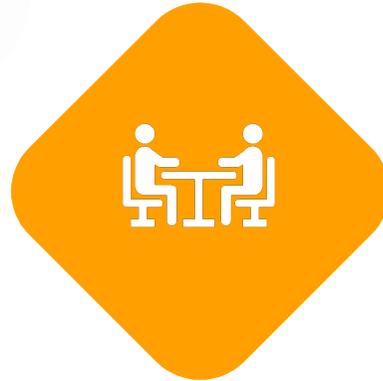
- **Une plateforme numérique TIG360°**, accessible par l'ensemble des acteurs du TIG : magistrats, personnels des SPIP et de la PJJ, avocats, tuteurs, personne condamnée.
- **Un guide du tuteur** reprenant les points essentiels à connaître pour commencer à exercer sa mission.
- **Un réseau participatif** animé par les référents territoriaux du TIG.
- **Des ateliers de formations** animées en présentiel par le référent territoriale du TIG et des compléments accessibles en e-learning sur la plateforme numérique TIG360°.
- **Des modèles types** mis à disposition par le référent territoriale (formulaire horaire, grille d'évaluation ...).

TIG pédagogique

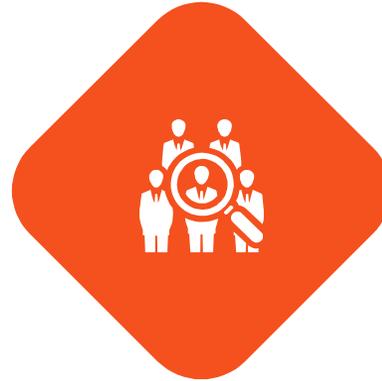
Hormis l'organisme qui accueillera la personne condamnée d'autres acteurs sont mobilisés :



L'Agence du travail d'intérêt général a pour mission de développer le travail d'intérêt général. Elle a été en 2018 créée par le Ministère de la Justice pour répondre à la nécessité de développer des peines qui favorisent l'insertion des personnes condamnées pour mieux lutter contre la récidive.



Le référent territorial du TIG pour les majeurs ou le correspondant territorial du TIG pour les mineurs est chargé :
- d'animer le réseau des structures d'accueil,
- de faciliter leurs démarches,
- de former les tuteurs et
- de les soutenir dans l'accueil du « tigiste ».



Le CPIP (Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'administration pénitentiaire) ou l'Éducateur (pour les mineurs de la protection judiciaire de la jeunesse) sont chargés :
- de rechercher le poste le plus adapté,
- de faire valider l'affectation par leur supérieur hiérarchique (DFSPIP ou DJPJJ),
- d'assurer le suivi du tigiste,
- de prévoir les modalités administratives.
Ils sont les interlocuteurs privilégiés des structures qui accueillent les Tigistes. Ce sont eux qu'il faut prévenir en cas de question ou de difficulté.



Les DFSPIP et DTPJJ (les Directeurs Fonctionnels des SPIP et les Directeurs Territoriaux de la PJJ) sont chargés :
- d'habiliter les structures d'accueil de TIG,
- d'inscrire les postes,
- de valider l'affectation des personnes condamnées à un TIG.



Le JAP (juge de l'application des peines) ou le JE (juge des enfants) contrôle l'exécution de la peine : il est informé lorsque des obstacles au bon déroulement se présentent, peut révoquer le sursis TIG ou mettre à exécution la peine encourue pour défaut d'exécution du TIG, archive la mesure à la fin de l'exécution des heures et des éventuelles autres obligations. Le JAP donne aussi son avis sur l'habilitation et l'inscription des postes de TIG.

Le déroulement d'une session

1 salle de cours
et 1 Fab Lab

2 formateurs
8 tigistes

70h
(format de base)



2
semaines

1 projet tangible

A date, 4 projets ont vu le jour :

- Réalisation de la signalétique du Patio du Bois de l'Aune
- Réalisation d'une ruche pédagogique
- Réalisation d'un bungalow à insectes



Le TIG se déroule en deux phases :



Formation

- Formation sur les compétences de base du numérique
- Acquérir des compétences valorisables dans leur vie perso (démarche admin) et professionnelle (tout est numérique)

Concrètement :

- ✓ Savoir naviguer sur internet et optimiser ses recherches
- ✓ Sécuriser son poste de travail, naviguer en toute sécurité, protéger ses données personnelles
- ✓ Savoir utiliser un traitement de texte et un tableur
- ✓ Savoir vérifier l'information (Fake News)



Fabrication

- Construire quelque chose de tangible avec le numérique
- Valoriser concrètement leur travail au service de l'intérêt général

Concrètement :

- ✓ modélisation 3D, impression 3D, découpe laser, programmation... pour prototyper un objet utile au territoire.



Perspectives

A l'issue du TIG, il pourrait être intéressant de motiver les participants les plus à l'aise sur le numérique à se préparer à une certification PIX. La certification PIX est reconnue officiellement par l'Etat et le monde professionnel. Elle renforcerait la valorisation de cette expérience !

Se déplacer sur d'autres territoires via la mise en place du FabLab mobile.

Les étapes de mise en œuvre du projet



Les financements possibles

Deux sources de financements :



Appel à projet du FIPDR (Fond Interministériel de Prévention contre la Délinquance et la Radicalisation).



Co financement avec SPIP.

Le kit de réplication

Une série de ressources sont à disposition (en licence libre) ainsi qu'un accompagnement au lancement.

Cliquez directement sur les logos pour vous y rendre !

Des supports pour découvrir le projet :



1 support résumant le projet (contexte, enjeux, objectifs, acteurs, processus)



5 vidéos de présentations :

1. *Le TIG et la justice pénale.*
2. *La peine et le TIG.*
3. *L'exécution de la peine du TIG.*
4. *La mission du tuteur.*
5. *Qu'est-ce que le TIG pédagogique ?*



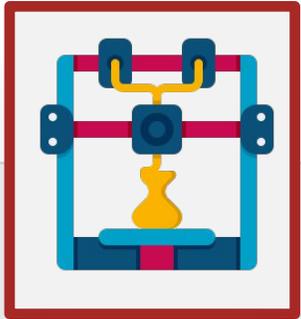
2 webinaires de présentation du projet :

1. *Pourquoi faire recours à un TIG pédagogique numérique dans sa structure ? (à destination des CPIP)*
2. *Comment mettre en place un TIG pédagogique numérique dans sa structure ? (à destination des structures d'accueil)*

Une série de ressources sont à disposition (en licence libre) ainsi qu'un accompagnement au lancement.

Cliquez directement sur les logos pour vous y rendre !

Le kit de répliation

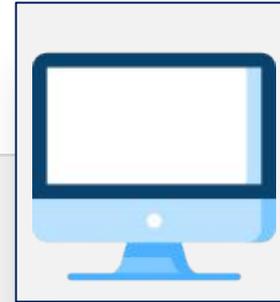


1 Fab lab mobile autour d'Aix en Provence



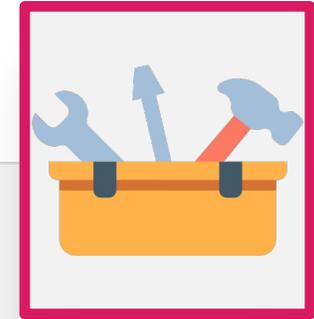
1 kit Méthodologie du dispositif

1. Fiche protocole de mise en place du dispositif
2. Fiche information collective : support de présentation et conducteur d'entretien.
3. Modèle de contrat d'engagement
4. Exemples de brise glaces
5. Fiche support de restitution
6. Annuaire RTTIG



1 kit Compétences numériques

1. Les logiciels libres - TIG Péda : logiciels libres
2. Identité numérique - Fake news TIG Pédagogique_Fake News
3. Internet TIG Péda : pratique d'internet
4. Montage vidéo TIG Péda : montage vidéo
5. Accompagnement aux démarches admins



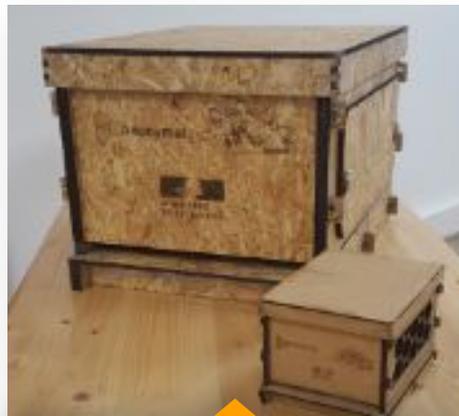
1 kit Fab lab

1. Fiche listant le matériel nécessaire à la pratique numérique
2. Fiche présentation des deux Fab lab d'Anonymal
3. Fiche exemples de projet réalisé
4. Fiche ressources projets

Les projets des sessions précédentes



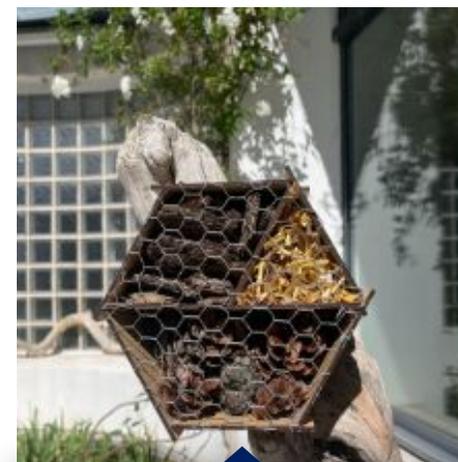
Réalisation de la signalétique



Réalisation d'une ruche pédagogique



Réalisation d'un bungalow à insectes



Réalisation d'un bungalow à insectes

Le glossaire

- **TIG** : Travail d'Intérêt Général, les participants sont appelés les "tigistes"
 - **Le TIG individuel** : il est exercé par une seule personne auprès d'un seul tuteur. Exemple : exécuter des travaux de manutention au sein d'une association.
 - **Le TIG collectif** : il est exercé par plusieurs personnes auprès d'un ou plusieurs tuteurs. Ensemble, ils réalisent un même travail au bénéfice d'un même objectif. Exemple : des travaux de désherbage de grande ampleur menés dans une forêt en zone rurale par exemple.
 - **Le TIG pédagogique** : il est quant à lui constitué par des activités de groupe centrées sur l'acquisition de savoir-être ou de savoir-faire auxquelles peuvent participer une ou plusieurs personnes en travail d'intérêt général.
- **RTTIG** : référents territoriaux des TIG, personne responsable des TIG. 72 en France.
- **SPIP** : Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- **CPIP** : Conseiller Pénitencier d'Insertion et de Probation, pour chaque personnes sous la main de la justice dans le cadre d'un dispositif d'orientation pour son insertion, via des orientations dans des structures ou d'autres dispositifs comme un bilan de compétences ou des formations.
- **DFSPIP** : Directeurs Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, habilite les personnes morales de droit privé et d'inscrire les postes de TIG de toutes les structures
- **ATIGIP** : Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle
- **PJJ** : Protection Judiciaire de la Jeunesse
- **DTPJJ** : Directeurs Territoriaux de la PJJ
- **CEP** : contrat d'emploi pénitentiaire
- **ESAT** : Etablissement et Service d'Aides par le Travail
- **TNR** : Travail Non Rémunéré